

## *Continuité pédagogique en lycée professionnel*

### Difficultés rencontrées à l'échelon national

- **Modalités de certification**  
Certainement le principal problème rencontré : le ministère a annoncé très tôt les modalités de certification pour les épreuves et sous-épreuves habituellement évaluées par un examen ponctuel ou par le contrôle continu, mais il a fallu attendre de 4 juin pour connaître les modalités de certification des épreuves évaluées en CCF.
- **Annonce tardive – Reprise annoncée et non effectuée**  
L'absence de visibilité sur la durée de la fermeture des établissements (et un certain nombre d'annonces contradictoires) a pesé sur l'implication des élèves dans les dispositifs de continuité pédagogique mis en place ; pendant longtemps, beaucoup d'élèves et d'enseignants tablaient sur une organisation de certaines épreuves de CCF en juin (la soutenance du rapport de PFMP en particulier).
- **Oral de contrôle**  
Pour l'instant, l'organisation de l'oral de contrôle est maintenue ; la spécificité de cette épreuve, pour le baccalauréat professionnel, rend la préparation des élèves problématique.

### Problématiques locales (observées sur mon établissement et reportées par d'autres collègues d'autres établissements)

- **Gestion des frères et sœurs**  
Beaucoup de lycéens (et surtout, beaucoup de lycéennes) ont eu à assurer, durant la période de fermeture des établissements scolaires, le suivi pédagogique de leurs petites sœurs ou petits frères ; cela a été flagrant avec des élèves qui ne suivaient les cours que le mercredi et pendant les vacances scolaires durant toute la période de fermeture de l'école élémentaire.
- **Ordinateurs**  
Beaucoup d'élève n'ont pas d'autre ordinateur que leur téléphone portable ; dans certaines familles (y compris de collègues enseignants) il n'y a pas suffisamment de machines pour permettre une utilisation simultanée de tous les enfants et des parents en télétravail.
- **Abonnement Internet**  
Le plus gros problème aura été l'absence de « forfait Internet » pour les élèves les plus modestes ; certains établissements ont acheté des abonnements auprès d'opérateurs téléphoniques grâce à leur fond social mais il n'y a pas eu de politique nationale, régionale ou même académique en ce sens.

Quelques observations sur des problèmes annexes qui auront aussi une répercussion sur cette année scolaire :

- Grèves décembre – janvier  
Juste avant la crise de la Covid-19, les mouvements sociaux liés au projet de réforme de retraites (en particulier les grèves des transports en commun dont sont tributaires beaucoup de lycéens professionnels, les LP n'étant pas sectorisés), ont perturbé les enseignements et la passation des situations d'évaluation certificative des mois de décembre et janvier ; l'année précédente, la crise des « gilets jaunes » avait déjà impacté cette génération d'élèves.
- Maladie en janvier-février  
Les bilans entre collègues faits lors des conseils de classe de second semestre nous ont amenés à constater qu'il y avait eu un nombre anormalement élevé d'absences pour maladie, chez les élèves et chez les enseignants, en janvier et février 2020.
- Non-retour avant le confinement  
Les deux semaines qui ont précédé la fermeture des lycées (entre la rentrée des vacances de printemps et la décision de fermer les établissements scolaires), certains élèves ont arrêté de venir en classe, à la demande de leurs parents qui redoutaient une contamination de la cellule familiale à partir d'une contamination de leur enfant dans les transports en commun ou au lycée.

L'enseignement des mathématiques et de la physique-chimie

- Le programme de mathématiques se prête mieux à un enseignement à distance que celui de physique-chimie.
- Cette crise met en évidence la faiblesse (quantitative) des ressources disponibles spécifiques au lycée professionnel.
- L'activité mathématiques proposée est de nature différente et donne plus de part au travail de la technique et à des formats d'activités non contraints par un horaire figé.
- La crise en elle-même et son traitement médiatique ont été, et vont être dans les années à venir, un intéressant sujet d'étude.
- La mise en place des dispositifs de continuité pédagogique a été un accélérateur d'inégalités inimaginable ; les élèves qui se sont fortement investis dans ces dispositifs ont abordé et approfondi beaucoup plus de notions qu'habituellement ; pour les classes de terminale professionnelle, il va y avoir, dans les faits, 8 semaines de cours de plus qu'une année ordinaire. Pour les élèves qui n'ont pas voulu ou pas pu suivre ces dispositifs, l'année scolaire se limite (pour des élèves de terminale professionnelle) à 12 semaines d'enseignement.